

celle-ci, et la France n'en était pas moins restée obérée jusqu'à la banqueroute et énérvée jusqu'au marasme. A quoi devez-vous et la libération du territoire, et le solde des arriérés, et la liquidation de vos conquêtes, et l'indemnité du milliard aux émigrés, et trois révolutions consécutives, 1814, 1815 et 1830, faites sans que la fortune publique en ait été seulement ébranlée? A quoi devez-vous l'élévation démesurée du prix de vos terres, la création de vos industries ou privées ou nationales, vos canaux, vos chemins de fer, vos usines, vos 100 millions de travaux publics à Paris, à Alger, et la possibilité de rêver des travaux plus gigantesques encore? Vous devez tout cela au crédit, à ce crédit qui est né parmi vous le même jour que la liberté, le même jour que le gouvernement représentatif; à ce crédit qui est le sentiment de l'inviolabilité du droit individuel dans la fortune comme dans la personne du citoyen; à ce crédit qui est la confiance de tous dans tous, et qu'on pourrait appeler avec vérité le patriotisme de l'argent. Oui, le patriotisme de l'argent, aussi tout-puissant, mais aussi susceptible que l'autre patriotisme, qui peut opérer les mêmes prodiges, mais aussi qui veut les mêmes garanties, la même sécurité. (*Très-bien ! très-bien !*)

A quel moment de la vie des peuples cette puissance du crédit leur est-elle plus indispensable? N'est-ce pas à celui où nous nous trouvons? n'est-ce pas à ces époques critiques, décisives, laborieuses pour l'humanité, où les nations se transforment, détruisent leurs vieux gouvernements, en cherchant et se créant, pour ainsi dire, une organisation nouvelle en tout, et où il leur faut à la fois suffire à cette œuvre au-dessus des forces humaines, de s'organiser au dedans et de se défendre au dehors? Dans des moments pareils, n'y a-t-il pas disproportion entre l'œuvre et les forces? Que fait le crédit alors? Il appelle au secours de la génération qui se transforme les générations qui ne sont pas encore nées, et qui profiteront un jour de la patrie qu'on leur conserve, de la civilisation qu'on leur fait; et il con-

centre sur un seul point du temps, sur un seul point de l'existence et de l'action nationales, les forces accumulées de plusieurs années et quelquefois de plusieurs siècles. Eh bien ! voilà la force que vous aliéneriez de vous; voilà le levier tout-puissant que la Providence a mis entre vos mains pour soulever des difficultés au-dessus de l'énergie humaine, et que vous briseriez au moment même où vous avez, grâce à lui, accompli le plus de choses, et où vous en avez plus encore à accomplir. Prenez-y garde, l'argent n'a pas de cœur, mais il a de la mémoire : il y a autant d'ingratitude que d'imprévoyance à donner seulement, je ne dis pas un grief, mais un prétexte, mais un murmure à votre crédit. (*Vive sensation.*)

Mais est-ce là tout? Si vous êtes les tuteurs du crédit public, n'êtes-vous pas aussi, n'êtes-vous pas surtout les tuteurs de la moralité et de la sécurité des fortunes privées? Voyez ce qui se passe sous vos yeux, et ce qui a commencé le jour même où la première menace de la réduction des rentes est venue du haut de cette tribune, par la voix de M. Humann, attrister les rentiers honnêtes et réjouir les spéculateurs! Levez, si vous l'osez, un coin du voile qui couvre cette maison légale de jeu et de loterie qu'on appelle votre Bourse! Voyez l'état de la place de Paris. Y a-t-il un nom pour la nommer? y a-t-il un Juvénal pour la peindre? Le mot d'escroquerie n'est-il pas trop doux? (*Agitation.*) L'escroquerie a-t-elle cette audace d'improbité en plein soleil, et s'était-elle jamais affichée elle-même avec tant d'impudeur? Eh bien ! voilà les pièges où vous allez rejeter ces capitaux modiques, et jusqu'ici honnêtes, de vos pères de famille économes, de vos industriels retirés des affaires, de vos hommes de lettres et de vos pauvres professeurs retraités, de vos caisses d'épargne même; car la spéculation descend maintenant jusque-là, et va tenter le denier du prolétaire avec la même ardeur de rapacité que le million du capitaliste. (*Agitation prolongée.*)

Voilà ce que vous favorisez, voilà ce que vous faites :

des démoralisations de toutes les fortunes, des catastrophes inévitables au moment où une crise quelconque fera liquider ces opérations dont pas une sur cent ne peut se liquider sans banqueroute. Et vous dites que vous avez à cœur l'organisation et la moralisation d'une démocratie; que vous voulez avec nous fonder enfin cette société normale d'égalité entre tous les citoyens, cette association d'intérêts, de concours mutuel, de bienfaisance légale du fort avec le faible, du riche envers le pauvre! Quoi! vous êtes des démocrates, et vous opprimez la richesse mobilière de la démocratie laborieuse et économe sous la cupidité de la terre! Vous êtes des démocrates, et vous voulez que deux cent mille petits rentiers, composés de tout ce qu'il y a dans la nation de plus faible et de moins opulent, se réduisent sur leur nécessaire pour augmenter encore le capital toujours croissant des heureux du siècle! Non, vous flattez la démocratie, vous ne la servez pas; et si son nom est sans cesse dans votre bouche, son esprit véritable n'est presque jamais dans vos actes. (*Très-bien!*)

Et vous voudriez qu'il se trouvât un ministre assez téméraire pour accepter à la fois dans ce mandat impératif et la responsabilité morale, et la responsabilité politique, et la responsabilité d'opportunité d'un acte pareil? Mais le ministère le plus convaincu des droits et des heureux effets de la mesure, mais un ministère que vous auriez nommé vous-mêmes l'oserait-il accepter? Avez-vous parole de la Providence, de la vie et de la mort, des innombrables éventualités dont une seule peut renverser toutes vos combinaisons et vous surprendre au milieu de ce transvasement de cinq milliards? Quoi! vous voudriez que l'aiguille politique, que le moindre choc peut faire varier, marquât toujours l'heure précise, juste, favorable de l'opportunité? Mais jetez donc les regards au dehors. N'êtes-vous pas au lendemain d'une grande révolution? Est-ce que les fortes oscillations imprimées à l'Europe par ce renversement d'une dynastie et d'un prince, en 1830, sont calmées? Que les

ministres nous le disent, qu'ils nous disent si, du cabinet de Saint-Pétersbourg jusqu'à celui de la Haye, jusqu'à ceux des petites cours de l'Italie, du Nord jusqu'au camp de don Carlos, un réseau d'hostilités sourdes et impatientes n'enlace pas la France de Juillet! Qu'ils nous disent si l'amitié de la Prusse ne tient pas surtout aux sentiments personnels de son vénérable souverain, que le poids des années pourrait d'un jour à l'autre écarter des conseils de l'Europe! Qu'ils nous disent si une heure de sédition à Constantinople, si un pas de plus de Mehemet-Ali en Syrie, ne peuvent pas à chaque instant faire disparaître cette fiction de l'empire ottoman, et ouvrir cette nouvelle guerre de succession d'Orient qui sera le signal d'un bouleversement complet dans la politique de l'Europe! Dans un tel état provisoire des choses, s'il y a ici un homme d'État assez hardi pour accepter l'accomplissement du mandat éventuel que vous voulez lui donner, et pour prendre la responsabilité du monde pendant six mois, qu'il se lève, et qu'il la prenne! Le gouvernement lui appartient par droit d'audace: il est plus habile que la destinée et plus audacieux que la Providence. (*Marques nombreuses d'adhésion.*)

Et ne l'avez-vous pas vu à l'ouverture de la session? N'avez-vous pas tout à l'heure la paix ou la guerre entre les mains, à l'occasion de l'intervention en Espagne? Qui a prononcé? Quelques boules noires de plus sur un amendement. Supposez-en quelques-unes de moins: où en était la conversion? Eh bien! je ne crains pas de vous le dire, vous avez ajourné seulement la question de l'intervention en Espagne, vous ne l'avez pas résolue. Elle reviendra une fois, deux fois, vingt fois peut-être. Elle reviendra avec des circonstances nouvelles, avec des nécessités plus impératives. C'est la double cause de vos alliances territoriales et de la réforme politique en Europe; qui se plaide à main armée en Espagne: vous avez beau temporiser, et regarder d'un œil impassible cette guerre atroce, cette guerre chronique, où l'humanité se déshonore et où votre alliée natu-

relle périclité, vous interviendrez tôt ou tard ; car cette cause est votre cause, quoique vous détourniez les yeux. Les idées en lutte dans le monde choisissent où elles peuvent le terrain du combat ; mais une fois qu'elles l'ont choisi, il n'est pas donné aux nations de ne pas les y suivre. Chacun va au secours de soi-même en allant au secours de son principe. Toute nation est obligée, un jour ou l'autre, d'aller faire sa profession de foi politique sur le terrain où on l'entraîne ; et les professions de foi des peuples, ce sont des armées, ce sont des batailles. Ce n'est pas à vous qu'il faut l'apprendre.

Mais si nous regardons au dedans ? Eh ! Messieurs, il faut bien avoir le courage d'y regarder. Il faut bien avoir le courage de voir ce que tout le monde voit, de dire ce que tout le monde dit. Je ne suis pas un pessimiste de ma nature ; je ne rêve pas pour mon pays des dangers imaginaires : je crois que notre patriotisme triomphera de tout, et que nous arriverons, à travers des difficultés diverses, à cet avenir où la Providence conduit les nations qui portent les idées du monde.

Le gouvernement de 1830, je le reconnais, je n'en ai jamais douté, est consolidé sur le terrain des intérêts ; mais les intérêts matériels seuls sont en ordre, les idées ne sont pas en ordre, les opinions ne sont pas en paix. Oui, l'anarchie a passé des faits dans les idées. Aucune pensée gouvernementale ne rallie un assez grand nombre de convictions pour entraîner le gouvernement et le pays dans une marche unanime, décidée, irrésistible. Chacun s'en plaint, et tout le monde en est coupable.

Et pourquoi cela est-il ainsi ? C'est qu'évidemment aucun parti, aucun gouvernement, aucune opposition, n'apporte avec lui l'idée mère, l'idée organisatrice, l'idée juste de l'époque qui donnerait une base, une impulsion, un sens vital au gouvernement nouveau. Il n'a pas su respirer l'air de son siècle et se faire la représentation puissante et solidaire d'un de ces intérêts, d'une de ces idées unanimes qui

donnent la vie et la direction aux gouvernements de longue haleine. Les tâtonnements, les instabilités du pouvoir en sont la preuve. Quand on a trouvé la route, on ne tâtonne pas, on marche.

Ces tâtonnements, ces instabilités, je les déplore autant que vous. Je n'ébranle jamais, je soutiens autant que je peux les hommes estimables, les hommes de paix qui sont assis aujourd'hui au banc des ministres. Mais enfin notre bonne volonté n'y peut rien ; c'est un fait. Il semble que le sol parlementaire soit miné, et que le sort de tous soit de s'y engouffrer après quelques pas. Eh bien ! c'est à des majorités de ce genre, à des majorités de trois mois, à des majorités sans principes communs, formées seulement pour détruire, formées par des coalitions d'antipathies, et portant en elles le germe de leur impuissance et de leur dissolution ; c'est à des cabinets inconnus, anonymes encore, et appuyés sur des majorités si précaires, que vous donneriez le mandat d'une opération si délicate et si longue ? un mandat, un blanc-seing de 2 milliards à remuer à leur gré, dans le Trésor et dans le pays ?

Eh ! Messieurs, si le ministère du 11 octobre lui-même est tombé au premier mot de conversion prononcé ici par M. Humann ; si les trois ministères qui lui ont succédé en ont été tour à tour inquiétés, ébranlés, paralysés ; si le cabinet actuel, tout en se déclarant convaincu du droit et de l'utilité (grande imprévoyance selon moi), vous conjure cependant d'écarter de lui cette œuvre de péril, et tremble également de la repousser ou de l'accepter, ne tremblerez-vous pas vous-mêmes de léguer à des cabinets inconnus, composés peut-être de vos adversaires politiques, une opération qui, fût-elle juste, fût-elle utile, voudrait encore, pour être accomplie, le calme de l'Europe et la stabilité du pouvoir ici ?

Mais avant de descendre j'irai plus loin, et je vous dirai : Vous êtes tous ici des hommes de bien, des hommes conservateurs, des hommes pénétrés de la nécessité de fonder

quelque chose de solide, de réel, de durable dans le gouvernement représentatif de votre pays. Vous ne vous flattez pas, comme des enfants, que les choses politiques prennent racine en quelques heures, et que des institutions de sept ans (de sept ans! c'est un point dans la vie des peuples) soient inébranlables, et puissent résister à ces grands chocs des pouvoirs entre eux, sous lesquels les monarchies les plus vieilles et les mieux affermies s'écroulent! (*Sensation.*)

Eh bien! je suppose que vous donniez à ce ministère, ou à tout autre plus complaisant pour vous, cet imprudent mandat d'exécuter à tout prix cette volonté de la Chambre des députés; et je suppose, ce que j'ignore, mais ce que j'ai le droit de supposer, que les deux autres pouvoirs qui forment avec vous l'unité gouvernementale, que le pouvoir royal et la Chambre des pairs, plus conservateurs encore, parce qu'ils sont perpétuels, résistent, dans leur conviction, dans leur droit, à votre volonté populaire, je vous le demande en conscience, je vous le demande confidentiellement (*on rit*), s'il est permis de prononcer ce mot à une tribune, ou plutôt je le demande à vos convictions intimes et silencieuses : pensez-vous de bonne foi, pensez-vous en bons citoyens, pensez-vous en hommes d'État, que la Chambre des pairs, ce pouvoir égal à vous en droit, institué par la Constitution pour contre-balancer le vôtre, pour opposer le poids de sa sagesse et de sa maturité à la précipitation, à l'impatience toujours plus passionnée du Corps populaire, ait une racine assez profonde, un aplomb sur soi-même assez inébranlable, pour résister sans efforts et sans déperdition de ses forces à la lutte constitutionnelle que vous établiriez entre elle et vous (*agitation à gauche*), et que de cette lutte entre le pouvoir royal, la Chambre des pairs et vous, lutte où vous seriez inévitablement vainqueurs, les deux pouvoirs que vous voulez fortifier et consolider, pour suffire à la préservation de votre nouvel état politique, ne sortissent pas plus ébranlés, plus faibles, plus

amoindris en autorité morale et en prestige de considération? (*Sensation.*)

Je livre ce doute à vos réflexions, et je conclus.

Je reconnais le droit de rachat facultatif et de gré à gré, et j'appuierai tout projet qui, à ces conditions de justice, libérera l'État et dégrèvera le contribuable. Vous avez le moyen dans la main : rendez au contribuable 12 ou 15 millions d'un amortissement stérile, et que vous ne devez pas aux rentiers. Quant au remboursement forcé, véritable maximum de l'argent, qui va réduire de 400 millions le capital de la France, sans restituer un centime au contribuable (*réclamations*), je m'y oppose, parce qu'il froisse la conscience publique, parce qu'il compromet le crédit, parce qu'il repousse de vos rentes, cette grande caisse d'épargne du pays, les fonds prudents, honnêtes, modiques de deux cent mille Français, dans les chances honteuses et ruineuses de l'agiotage. Je m'y oppose enfin parce qu'il compromet la France devant l'Europe et qu'il jette un ferment de guerre civile entre les fortunes, et de division de pays entre les pouvoirs parlementaires et constitutifs du pays. Le crédit, je le répète, est né en France le même jour que la liberté. Laissez ces deux grandes forces des sociétés modernes s'appuyer l'une sur l'autre, ajournez cette proposition périlleuse, et ne vous posez pas à vous-mêmes ce grand problème de plus à résoudre, au milieu de tous ces problèmes posés au dedans et au dehors par la Révolution de 1830, et pour lesquels vous devez conserver vos forces, votre crédit et votre patriotisme unanime. (*Très-bien!*)

Si vous vous plaignez avec raison de ce que le contribuable souffre pendant que votre Trésor regorge de capitaux sans emploi, n'avez-vous pas un moyen bien simple de soulager l'impôt et d'enrichir le Trésor? Votre dette flottante a 225 millions en caisse qui ne vous produisent rien. En même temps vous payez 9 millions d'intérêt de cautionnements. Convertissez ces cautionnements en capitaux, en rentes sur l'État; voilà 9 millions de réduits d'un

trait de plume sur vos dépenses, sans injustice pour personne. Ajoutez-y 21 millions de retranchement, et votre amortissement exagéré: voilà 30 millions à restituer demain aux contribuables sans faire jeter un murmure à aucun intérêt; voilà la conversion normale. (*Mouvement en sens divers.*)

Mais en repoussant ce projet comme je viens de le faire, en disant la vérité tout entière à la Chambre et à mon pays, que les ministres (et ils savent que rien de malveillant ne sortira contre eux de ma bouche, car je veux leur conservation), que les ministres me permettent de leur dire aussi ce que je pense sur leur attitude dans ce débat. (*Écoutez! écoutez!*)

Ont-ils assez réfléchi au devoir que leur haute situation leur impose? Ne sont-ils pas le gouvernement, c'est-à-dire la pensée, la direction, la décision, la volonté du pays? L'initiative de la proposition ou l'initiative de la résistance ne leur appartenait-elle pas? Peuvent-ils laisser une question semblable mettre en péril les droits, la propriété, l'inviolabilité des fortunes, et secouer jusque dans ses fondements ce qu'il y a de plus sacré dans les garanties sociales, et qui est plus sacré que les gouvernements mêmes (car c'est ce qui leur sert de base pour poser une main décidée sur la question), sans vous dire: Elle m'appartient avant tous, sans s'en emparer dans un sens quelconque pour l'exécuter ou pour la combattre? Si dans des occasions si graves la neutralité n'est pas permise aux simples citoyens, que sera-ce du gouvernement? Les ministres doivent avoir une conviction: si elle est pour la légitimité et l'utilité de ce revirement violent de la fortune publique, qu'ils le disent et qu'ils le fassent; si elle est contre, qu'ils se posent énergiquement comme nous, fermes sur leur conviction, entre ceux qui veulent monopoliser la richesse publique dans leurs mains, dans les mains de cette nouvelle aristocratie territoriale, et ceux que l'on veut dépouiller! Dans le premier cas, ils auront du moins la direction, la modé-

ration des mouvements et l'honneur de la victoire. Dans le second, ils seront vaincus peut-être; mais qu'importe? Est-on jamais plus glorieusement vaincu qu'en combattant pour ce qu'on est chargé de défendre, pour la justice, pour la vérité, pour l'inviolabilité des fortunes de deux cent soixante mille Français, pour l'honneur de nos transactions nationales, pour la probité de son pays? Oui, je vous le répète, un gouvernement doit se placer à la tête des erreurs mêmes d'un pays quand il les partage, comme à la tête des vérités. Autrement il abdique sa nature, et se laisse traîner honteusement à la remorque de toutes les popularités qu'il ne sait ni diriger ni combattre. (*Très-bien!*)

Mais si le ministère pense qu'un gouvernement quelconque, fût-il aussi énergiquement spoliateur que la République, fût-il de droit divin, fût-il enraciné dans le sol depuis des siècles, peut s'effacer impunément pour laisser passer le torrent d'une passion publique, découvrir ces grands intérêts de la moitié de la fortune de la France menacée, violée, spoliée, laisser ces deux classes de la propriété se passionner, se combattre, attenter l'une à l'autre, sous ses yeux, sans se poser comme un juge, comme un défenseur, comme un bouclier de la classe immense dont il semble faire une concession à la nécessité; s'il pense qu'une fois ce grand acte accompli devant lui, sous lui, contre lui, il retrouvera dans la considération et dans l'affection d'une partie de la nation la place qu'il y avait avant, il se trompe: on lui fera, dans la pensée publique, la place qu'il se sera faite à lui-même. Les intérêts lésés ont une implacable mémoire. Quand M. de Villèle, dont on vante la sagesse, fit lui-même, dans un but politique, ce que le gouvernement laisserait faire aujourd'hui sans conviction et sans but, croyez-vous que les antipathies qu'il sema entre les deux classes des rentiers de l'État et des émigrés indemnisés n'accrurent pas ces animadversions mutuelles qui couvaient de loin entre la Restauration et le pays? Croyez-vous qu'elles n'envenimèrent pas ces défiances qui devaient éclater plus tard en un si

terrible ébranlement du trône, et que, parmi ces voix qui, à la revue du Champ de Mars, criaient : *A bas les ministres!* et jetaient ainsi la première menace de Juillet, M. de Villèle ne reconnut pas quelques-unes des voix qui avaient impuissamment protesté contre la spoliation des rentiers de 1824? (*Réclamations.*) Croyez-vous que ces ressentiments, ces désaffections, que chaque année voyait se développer et se convertir en hostilité sourde, ne furent pas une des causes lointaines qui minèrent, qui sapèrent avant sa chute le gouvernement dont l'habileté imprudente avait donné à ses ennemis ce ressentiment à exploiter? (*Vive sensation.*)

Loin de moi la pensée d'une menace! mais je livre cette réflexion à la prévoyance de l'homme d'État qui préside en ce moment aux destinées d'un gouvernement. J'honore assez son patriotisme et son abnégation personnelle pour savoir que ce qui le touche le plus dans son administration, ce n'est pas le jour, c'est le lendemain, ce ne sont pas les embarras, ce n'est pas le sort de son cabinet, c'est celui du gouvernement qu'il laissera à ses successeurs et à son pays. (*Marques nombreuses d'une vive adhésion.*)

VIII

SUR LES ENFANTS TROUVÉS

30 avril 1838.

D'après la législation de 1811, les enfants trouvés, abandonnés ou orphelins, étaient adoptés par l'État, sous la tutelle des administrateurs des hospices. Chaque arrondissement devait avoir un hospice, chaque hospice un tour. L'enfant reçu dans l'hospice était immédiatement envoyé en nourrice à la campagne. A six ans on cessait de payer les frais de nourriture, et il restait en pension pour une somme moindre jusqu'à douze ans. A douze ans l'enfant ne recevait plus rien de l'hospice, mais il était encore sous la tutelle des administrateurs. La famille où il avait été élevé le gardait ou le plaçait en service. Toutes précautions étaient prises pour que la mère retrouvât son enfant, ou qu'à défaut de ses parents il éprouvât le bienfait d'une nouvelle famille.

Deux faits étaient survenus qui tendaient à changer cet état de choses. Selon l'administration, les hospices ouverts aux enfants trouvés donnant lieu à de graves abus, les tours avaient été supprimés dans trente départements, pour restreindre la prétendue augmentation indéfinie des enfants trouvés. De plus, l'on avait imaginé de déplacer les enfants d'un département dans un autre, afin de mettre les parents dans l'alternative de perdre leurs traces ou de les retirer pour les élever eux-mêmes.

C'est contre ces mesures rigoureuses, inspirées des théories